



## **POUR UN SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE DE QUALITÉ**

Adresse postale : chez Didier Le Reste, 5 rue Paul Dukas 75012

Paris

Courriel : [convergence.rail@hotmail.fr](mailto:convergence.rail@hotmail.fr)

Tél. (Didier Le Reste, Président) : 06 08 03 91 82

Site : <https://convergence-nationale-rail.fr/>

Paris le 07 Novembre 2024

Monsieur Matthieu CHABANEL  
Président Directeur Général  
De SNCF Réseau  
15-17 rue Jean Philippe RAMEAU  
CS 80001  
93418 La PLAINE-SAINT-DENIS Cedex

**OBJET : face au dérèglement climatique  
Développons le rail public  
Stoppons le dépeçage des activités de la SNCF !**

Monsieur le Président Directeur Général,

La Convergence Nationale Rail, association de composition pluraliste, forte de 122 collectifs et comités d'usagers du rail, répartis sur le territoire national, est de plus en plus sollicitée sur ce qui apparaît être un paradoxe incompréhensible et inacceptable. A savoir que le groupe SNCF transporte de plus en plus de voyageurs, réalise depuis plusieurs années de substantiels bénéfices, transfère à l'étranger des moyens qui manquent pour répondre qualitativement aux besoins croissants de mobilité en France et dans le même temps poursuit une stratégie d'atrophie des activités ferroviaires, entraînant fermetures de gares, de guichets, suppressions d'arrêts, de dessertes et de postes de cheminots.

Ainsi, nous sommes alertés par l'association de défense de la Gare d'ASSIER (Lot) et promotion du rail (ADGAPR) et par les syndicats CGT de cheminots sur le fait que dans le cadre de discussions qui s'engagent, **SNCF Réseau semble s'entêter à vouloir supprimer le poste d'agent circulation de la gare de GRAMAT auquel s'ajoute, entre autres, le poste de chef de service de la gare de CAPDENAC.**

Ces perspectives, peut être prélude à des fermetures définitives, suscitent inquiétudes voire de la colère légitime de la part des populations concernées, des associations d'usagers et des cheminots qui considèrent qu'ils sont sacrifiés dans ces zones rurales au nom d'une stratégie de réduction des coûts qui contribue à la déshumanisation, à dégrader la qualité de service et induit une mise en cause de la sécurité des circulations.

En effet, le fait de supprimer les postes de sécurité susvisés, rendra impossible, comme le soulignent les cheminots, les croisements dans ces gares intermédiaires lors de perturbations, empêchant les correspondances des trains partants ou venants de la Capitale.

Ainsi, dans la mesure où la gare de GRAMAT est située au centre d'un tronçon de 70 km entre les gares de FIGEAC et Saint Denis Près Martel, lorsque la gare d'ASSIER est fermée tous les après-midi (*ouverte à la sécurité le matin du Lundi au Vendredi, fermée les week-ends et jours fériés*) la gare de GRAMAT, ouverte et dotée des moyens humains et techniques appropriés, serait très utile en cas de retard, de pannes ou autres incidents, pour le croisement des trains, pour les correspondances en gare de BRIVE pour la Capitale. Un train désheuré, ce sont tous les trains qui subissent des retards en cascade avec toutes les conséquences négatives pour les usagers.

Au stade de notre propos, nous tenons à rappeler, Monsieur le Président, que dans cette zone les populations, les cheminots conservent un souvenir amer et ému de la **catastrophe ferroviaire du 03 Août 1985** intervenue sur la ligne à voie unique entre les gares d'ASSIER et de GRAMAT où deux trains de voyageurs (*un autorail et un train corail*) se sont télescopés. Dans cette catastrophe ferroviaire, 31 personnes ont perdu la vie et 91 ont été blessées.

Monsieur le Président, avant de prendre des décisions qui pourraient affaiblir la chaîne de sécurité, je vous invite à prendre connaissance du procès de 1988 qui s'en est suivi et de ses attendus qui ont été d'une extrême sévérité quant aux responsabilités de la SNCF !

**Ne recommençons pas les mêmes erreurs ! Sachons tirer les enseignements de l'histoire !**

L'heure n'est pas, Monsieur le Président, à réduire, à atrophier, à dépecer les activités ferroviaires, à affaiblir la chaîne de sécurité, à déshumaniser encore plus des zones rurales qui s'estiment déjà abandonnées par l'Etat avec la suppression des services publics de proximité. Réduire les moyens du service public ferroviaire comme c'est envisagé serait un mauvais coup porté aux politiques pro-ferroviaires impulsées par la région Occitanie !!

A contrario, l'esprit de responsabilité, l'obligation d'atteindre les objectifs de développement des activités ferroviaires fixés par le législateur, imposent au décideur que vous êtes, de créer toutes les conditions pour développer, renforcer, promouvoir le Service public ferroviaire.

En conséquence de quoi, **nous vous demandons, Monsieur le Président, de donner les instructions nécessaires pour arrêter les suppressions envisagées de postes liés à la sécurité ferroviaire qui relèvent de votre responsabilité, singulièrement dans les gares de GRAMAT et de CAPDENAC.**

Convaincus que vous saisissez le bien fondé de notre démarche et que vous y donnerez les suites idoines, dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de notre parfaite considération.

P /Le Bureau de la Convergence Nationale Rail  
Didier LE RESTE Président  
Francis PORTES Secrétaire adjoint

Copie à :

@Monsieur Jean Pierre FARANDOU- PDG du Groupe SNCF

@Madame Carole DELGA – Présidente du Conseil Régional OCCITANIE

@Monsieur Jean Luc GIBELIN-Vice -Président du CR OCCITANIE, chargé des Transports

@Association ADGAPR

@Syndicat CGT des Cheminots du QNEMP-Capdenac

@Monsieur Michel SYLVESTRE-Maire de GRAMAT

@Monsieur le Maire de CAPDENAC

@Directions SNCF du Secteur